



# RETRAITE :

Vigilance et ambition pour ALTERNATIVE Police

RETRAITE

POLICE NATIONALE



L'ensemble de la fonction publique sera impactée par la mise en place d'un système "universel" de retraite promis par Emmanuel Macron.

A ce jour, la seule certitude que nous pouvons avoir c'est que les fonctionnaires de la Police Nationale seront également concernés par cette réforme.

Alors que les gendarmes ont été rassurés sur le maintien des mesures dont ils bénéficient en termes de retraites liées à leur statut militaire, nous policiers, n'avons toujours aucune réponse quant au maintien de nos légitimes avantages liés à notre statut spécial, malgré nos questions et les interventions de plusieurs députés au Parlement.



**Préserver nos acquis est important, en conquérir de nouveaux est ambitieux**



## Des revendications 100% Alternative Police

### POUR TOUS

- déplafonnement de la bonification 1/5ème
- Possibilité de quitter la police après 17 ans de service avec versement d'une pension à l'instar des gendarmes.

### POUR LES NUITEUX

- Attribution d'une sur-annuité pour les collègues nuitoux à partir de 5 ans de travail continu ou cumulé de nuit correspondant à un semestre, puis de façon proratisée et sans plafonnement à partir de 5 ans de travail nocturne.

Il s'agit de compenser les effets dévastateurs du travail de nuit sur la santé des collègues et la baisse de l'espérance de vie constatée scientifiquement à partir de 5 ans de travail nocturne durant une carrière.

Par exemple, un collègue ayant travaillé de nuit :  
5 ans durant sa carrière, partira à la retraite 6 mois plus tôt  
30 ans, partira avec le bénéfice d'une sur-annuité de 3 ans.

**Notre priorité :**  
**Défendre vos intérêts**  
**Notre devoir :**  
**Vous informer**